



CAIRO INSTITUTE
FOR HUMAN RIGHTS STUDIES
Institut du Caire pour les études des droits de l'homme
مركز القاهرة لدراسات حقوق الإنسان



Euro-Mediterranean Human Rights Network
Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme
الشبكة الأوروبية-المتوسطية لحقوق الإنسان

Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies

Item 4 : Dialogue interactif, Commission internationale d'enquête sur la Syrie

Intervention Orale

23 Juin 2015

Délivré par: Anwar Al Bunni

Merci Monsieur le Président,

L'Institut du Caire pour les études des droits de l'Homme (CIHRS) et le Réseau Euro-Méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH) saluent les efforts déployés par la Commission pour faire en sorte que Justice soit rendue pour les horribles crimes qui continuent d'être commis en Syrie. L'échec persistant de la communauté internationale à traduire ses recommandations en actions constitue une honte absolue.

Il n'est un secret pour personne que la situation en Syrie et pour les Syriens se caractérise par toujours plus de chaos, de souffrances et de peur.

L'utilisation persistante contre des zones civiles d'armes telles que les gaz toxiques et les barils d'explosifs par les forces de sécurité syriennes, les sièges imposées à des villes entières qui affament les habitants, combiné avec les effets de campagnes d'arrestation à grande échelle et de torture systématique et les brutales violations des groupes extrémistes dans les zones qu'ils contrôlent ont généré une crise humanitaire et droits de l'Homme sans précédent.

Plus de quatre millions ont déjà été contraints de se réfugier à l'étranger, principalement dans les pays voisins de la Syrie où leurs conditions se détériorent jour après jour, au point que des milliers sont désormais prêts à risquer leur vie en mer.

Les violations des droits des femmes se sont multipliées dans le conflit. Les femmes détenues sont exposées à des abus quotidiens et souvent au rejet de leurs communautés à leur libération, tandis que les groupes extrémistes armés imposent des restrictions inacceptables à leurs droits.

Sur le terrain, les militants des droits de l'Homme qui font tout leur possible pour documenter les exactions et assurer la Justice font face aux arrestations arbitraires, aux disparitions forcées et à la mort. Dans le meilleur des cas, ils éprouvent l'amertume de l'exil.

À un moment où les pays limitrophes de la Syrie sont confrontés à d'immenses défis liés à la situation de millions de réfugiés, la communauté internationale ne doit pas seulement assurer un asile à ceux qui fuient la Syrie pour sauver leur vie, elle doit également traiter les causes profondes du phénomène.

La culture de l'impunité continue d'alimenter le conflit en Syrie jour après jour. Tout processus politique initié par les Nations Unies doit s'accompagner de mécanismes de responsabilité visant à rendre justice aux victimes et envoyer un avertissement aux forces en présence. Dans ce contexte, la

Commission doit aller au-delà des responsabilités individuelles et établir les chaînes de commandement pour toutes les parties engagées dans des violations.

Il est du devoir de cette assemblée d'exercer davantage de pression sur le Conseil de sécurité afin qu'il réfère enfin la question syrienne à la CPI ou à un tribunal ad hoc, et de développer des moyens alternatifs visant à assurer que les responsables de crimes rendent des comptes tant que la Russie et la Chine continueront de protéger le régime syrien et les groupes terroristes au travers de leur droit de veto.

Mr le Président,

La Syrie ne peut pas attendre plus longtemps: après près de quatre années d'impasse politique, le Conseil et ses Etats membres doivent explorer d'autres pistes pour que Justice soit rendue, particulièrement en activant des mécanismes de compétence universelle en attendant le moment où la CPI sera en mesure de poursuivre les crimes internationaux commis en Syrie.